

La tarification sur les 27 nouvelles communes rejoignant le réseau Vitalis

(BEAUMONT SAINT-CYR / BIGNOUX / BONNES / CELLE-LÉVESCAULT / LA CHAPELLE-MOULIÈRE / CHAUVIGNY / CLOUÉ / COULOMBIERS / CURZAY-SUR-VONNE / DISSAY / JARDRES / JAUNAY-MARIGNY / JAZENEUIL / LAVOUX / LINIERS / LUSIGNAN / POUILLÉ / LA PUYE / ROUILLÉ / SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX / SAINT-JULIEN-L'ARS / SAINTE-RADÉGONDE / SAINT-SAUVANT / SANXAY / SAVIGNY-LÉVESCAULT / SÈVRES-ANXAUMONT / TERCÉ)

Pour accéder au réseau Vitalis, vous devez être muni d'une carte VPass ou d'un Billet sans contact à valider à chaque montée dans le bus, même en correspondance.

Les titres au voyage

Les titres au voyage actuellement proposés par Vitalis sont désormais valables sur l'ensemble des 40 communes de Grand Poitiers et permettent d'effectuer un déplacement pendant 1h30 après la première validation avec un nombre de correspondances illimité.

Titre	Tarif Mensuel
1 voyage (agences et Distributeurs Automatiques)	1,40 €
1 voyage dernière minute (dans le car)	1,70 €
5 voyages	5,50 €
10 voyages	10 €
10 voyages 65 ans et plus	7 €

Les abonnements

Abonnements pour tous (hors scolaires) : ils permettent de circuler uniquement sur les lignes 32, 33, 34 et 35.

Abonnements	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
3 à 27 ans	20 €	200 €
28 ans et plus	40 €	400 €

Les utilisateurs de la ligne 30 continuent à bénéficier des tarifs du réseau urbain, sans changement.

Abonnements scolaires :

L'inscription au transport scolaire s'effectue en deux étapes :

- 1) sur le site internet de Grand Poitiers pour déterminer le montant de l'abonnement scolaire en fonction du quotient familial (QF). Une attestation est immédiatement délivrée en ligne.
- 2) sur le site de la E-boutique de Vitalis pour effectuer la demande d'abonnement à l'aide de l'attestation délivrée par Grand Poitiers.

Abonnements	Tarif Annuel
QF ≤ à 450 €	30 €
QF entre 450 € et 650 €	50 €
QF entre 650 € et 870 €	80 €
QF entre 870 € et 1250 €	115 €
QF supérieur à 1250 €	150 €

L'abonnement scolaire permet d'effectuer gratuitement une correspondance sur le réseau urbain de Vitalis vers ou depuis l'établissement scolaire de l'élève.

Un titre annuel de 30 € est disponible pour les élèves scolarisés en Regroupements Pédagogiques Intercommunaux. Les familles doivent se rapprocher de leur SIVOS de rattachement pour effectuer leur démarche d'abonnement.

Abonnements combinés 2 réseaux (40 communes)

Pour les utilisateurs réguliers non scolaires âgés de 18 ans et plus, un abonnement annuel permettant l'accès à l'ensemble du réseau Vitalis sur les 40 communes de Grand Poitiers est créé.

Abonnements	Tarif annuel
18 à 27 ans	219,90 €
28 à 64 ans	405,00 €
65 ans et plus	219,90 €
Tarif solidaire QF ≤ 500 €	39,25 €
Tarif solidaire QF ≤ 600 €	77,75 €
Tarif solidaire QF ≤ 750 €	116,25 €
PDE établissements écomobiles	347,25 €
TER+Bus / Car+Bus	308,75 €

Pour bénéficier de la tarification solidaire, la démarche doit être effectuée auprès de la Mairie de votre domicile.